

puis tenu dans une soumission admirable aux ordres de la providence de Dieu, sans faire jamais réflexion que sur les grandes grâces que Dieu avait faites à ma sœur pendant sa vie, et des circonstances du temps de sa mort; ce qui lui faisait dire sans cesse : « Bienheureux ceux qui meurent, pourvu qu'ils » meurent au Seigneur! » Lorsqu'il me voyait dans de continuelles afflictions pour cette perte que je ressentais si fort, il se fâchait, et me disait que cela n'était pas bien, et qu'il ne fallait pas avoir ces sentiments pour la mort des justes, et qu'il fallait au contraire louer Dieu de ce qu'il l'avait si fort récompensée des petits services qu'elle lui avait rendus.

C'est ainsi qu'il faisait voir qu'il n'avait nulle attache pour ceux qu'il aimait; car s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce que c'était assurément la personne du monde qu'il aimait le plus. Mais il n'en demeura pas là; car, non-seulement il n'avait point d'attache pour les autres, mais il ne voulait point du tout que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces attaches criminelles et dangereuses, car cela est grossier, et tout le monde le voit bien; mais je parle de ces amitiés les plus innocentes; et c'était une des choses sur lesquelles il s'observait le plus régulièrement, afin de n'y point donner de sujet, et même pour l'empêcher : et comme je ne savais pas cela, j'étais toute surprise des rebuts qu'il me faisait quelquefois, et je le disais à ma sœur, me plaignant à elle que mon frère ne m'aimait pas, et qu'il semblait que je lui faisais de la peine lors même que je lui rendais mes ser-

vices les plus affectionnés dans ses infirmités. Ma sœur me disait là-dessus que je me trompais, qu'elle savait le contraire, qu'il avait pour moi une affection aussi grande que je le pouvais souhaiter. C'est ainsi que ma sœur remettait mon esprit, et je ne tardais guère à en voir des preuves, car aussitôt qu'il se présentait quelque occasion où j'avais besoin du secours de mon frère, il l'embrassait avec tant de soin et de témoignages d'affection, que je n'avais pas lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup; de sorte que j'attribuais au chagrin de sa maladie les manières froides dont il recevait les assiduités que je lui rendais pour le désennuyer; et cette énigme ne m'a été expliquée que le jour même de sa mort, qu'une personne des plus considérables par la grandeur de son esprit et de sa piété, avec qui il avait eu de grandes communications sur la pratique de la vertu, me dit qu'il lui avait donné cette instruction entre autres, qu'il ne souffrit jamais de qui que ce fût qu'on l'aimât avec attachement; que c'était une faute sur laquelle on ne s'examine pas assez, parce qu'on n'en conçoit pas assez la grandeur, et qu'on ne considérait pas qu'en fomentant et souffrant ces attachements, on occupait un cœur qui ne devait être qu'à Dieu seul : que c'était lui faire un larcin de la chose du monde qui lui était la plus précieuse. Nous avons bien vu ensuite que ce principe était bien avant dans son cœur, car, pour l'avoir toujours présent, il l'avait écrit de sa main sur un petit papier où il y avait ces mots : « Il est injuste » qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plai-

» sir et volontairement : je tromperais ceux en qui
 » j'en ferais naître le désir, car je ne suis la fin de
 » personne, et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne
 » suis-je pas prêt à mourir? et ainsi l'objet de leur
 » attachement mourra donc. Comme je serais cou-
 » pable de faire croire une fausseté, quoique je la
 » persuadasse doucement, et qu'on la crût avec plai-
 » sir, et qu'en cela on me fit plaisir : de même je
 » suis coupable de me faire aimer; et si j'attire
 » les gens à s'attacher à moi, je dois avertir ceux qui
 » seraient prêts à consentir au mensonge, qu'ils ne
 » le doivent pas croire, quelque avantage qu'il m'en
 » revînt, et de même qu'ils ne doivent pas s'attacher
 » à moi, car il faut qu'ils passent leur vie et leurs
 » soins à plaire à Dieu ou à le chercher. »

Voilà de quelle manière il s'instruisait lui-même, et comme il pratiquait si bien ses instructions, que j'y avais été trompée moi-même. Par ces marques que nous avons de ses pratiques, qui ne sont venues à notre connaissance que par hasard, on peut voir une partie des lumières que Dieu lui donnait pour la perfection de la vie chrétienne.

Il avait un si grand zèle pour la gloire de Dieu, qu'il ne pouvait souffrir qu'elle fût violée en quoi que ce soit : c'est ce qui le rendait si ardent pour le service du roi, qu'il résistait à tout le monde lors des troubles de Paris¹ : et toujours depuis il appe-

¹ Madame Périer s'étend sur ces dispositions de son frère, parce que ceux de Port-Royal furent toujours suspects pour leurs liaisons avec les frondeurs et les mécontents. Les disciples de Saint-Cyran ne furent pas plus agréables à Louis XIV, que lui-même l'avait été

lait des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour excuser cette rébellion; et il disait que « dans
 » un état établi en république, comme Venise, c'était
 » un grand mal de contribuer à y mettre un roi, et op-
 » primer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée;
 » mais que dans un état où la puissance royale est
 » établie, on ne pouvait violer le respect qu'on lui
 » doit que par une espèce de sacrilège; puisque c'est
 » non-seulement une image de la puissance de Dieu,
 » mais une participation de cette même puissance,
 » à laquelle on ne pouvait s'opposer sans résister
 » visiblement à l'ordre de Dieu; et qu'ainsi l'on ne
 » pouvait assez exagérer la grandeur de cette faute,
 » outre qu'elle est toujours accompagnée de la guerre
 » civile, qui est le plus grand péché que l'on puisse
 » commettre contre la charité du prochain. » Et il observait cette maxime si sincèrement, qu'il a refusé

à Richélieu. « Quelques grands principes, dit Racine, qu'on eût à Port-Royal sur la fidélité et sur l'obéissance qu'on doit aux puissances légitimes, quelque persuadé qu'on y fût qu'un sujet ne peut jamais avoir de justes raisons de s'élever contre son prince, le roi était prévenu que les jansénistes n'étaient pas bien intentionnés pour sa personne et pour son État; et ils avaient eux-mêmes, sans y penser, donné occasion à lui inspirer ces sentiments par le commerce, quoique innocent, qu'ils avaient eu avec le cardinal de Retz; et par leur facilité plus chrétienne que judicieuse à recevoir beaucoup de personnes, ou dégoûtées de la cour, ou tombées dans la disgrâce, qui venaient chez eux chercher des consolations, quelquefois même se jeter dans la pénitence. Joignez à cela qu'encore que les principaux d'entre eux fussent fort réservés et indiscrets qui tenaient quelquefois des discours très-peu excusables. Ces discours, quoique avancés souvent par un seul particulier, étaient réputés des discours de tout le corps; leurs adversaires prenaient grand soin qu'ils fussent rapportés au ministre ou au roi même. » — Voyez *Sainte-Beuve Port-Royal*, t. II, p. 192 et suivantes. (Havet.)

dans ce temps-là des avantages très-considérables pour n'y pas manquer. Il disait ordinairement qu'il avait un aussi grand éloignement pour ce péché-là, que pour assassiner le monde ou pour voler sur les grands chemins, et qu'enfin il n'y avait rien qui fût plus contraire à son naturel et sur quoi il fût moins tenté.

Ce sont là les sentiments où il était pour le service du roi : aussi était-il irréconciliable avec tous ceux qui s'y opposaient; et ce qui faisait voir que ce n'était pas par tempérament ou par attachement à ses sentiments, c'est qu'il avait une douceur merveilleuse pour ceux qui l'offensaient en particulier. En sorte qu'il n'a jamais fait de différence de ceux-là d'avec les autres; et il oubliait si absolument ce qui ne regardait que sa personne, qu'on avait peine à l'en faire souvenir, et il fallait pour cela circonscier les choses. Et, comme on admirait quelquefois cela, il disait : « Ne vous en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par oubli réel; je ne m'en souviens point du tout. » Cependant il est certain qu'on voit par là que les offenses qui ne regardaient que sa personne ne lui faisaient pas grande impression, puisqu'il les oubliait si facilement; car il avait une mémoire si excellente, qu'il disait souvent qu'il n'avait jamais rien oublié des choses qu'il avait voulu retenir.

Il a pratiqué cette douceur dans la souffrance des choses désobligeantes jusqu'à la fin, car peu de temps avant sa mort, ayant été offensé dans une partie qui lui était fort sensible, par une personne qui

lui avait de grandes obligations, et ayant en même temps reçu un service de cette personne, il la remercia avec tant de compliments et de civilités, qu'il en était confus : cependant ce n'était pas par oubli, puisque c'était dans le même temps; mais c'est qu'en effet il n'avait point de ressentiment pour les offenses qui ne regardaient que sa personne.

Toutes ces inclinations dont j'ai remarqué les particularités se verront mieux en abrégé par une peinture qu'il a faite de lui-même dans un petit papier écrit de sa main en cette manière ¹ :

« J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a
 » aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le
 » moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité
 » à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui
 » m'en font, mais je leur souhaite une condition pa-
 » reille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni
 » de bien de la part des hommes. J'essaye d'être
 » juste, véritable, sincère et fidèle à tous les hommes,
 » et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu
 » m'a unis plus étroitement; et, soit que je sois
 » seul ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes
 » actions la vue de Dieu, qui les doit juger, et à qui
 » je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes
 » sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie
 » mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui d'un
 » homme plein de faiblesse, de misère, de concu-

¹ Cette espèce de profession de foi qu'un grand nombre d'éditeurs ont à tort placée dans *les Pensées*, commençait par ces mots que Pascal a ensuite effacés : « J'aime tous les hommes comme mes frères, parce qu'ils sont tous rachetés. »

» piscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme
 » exempt de tous ces maux, par la force de sa grâce,
 » à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de
 » moi que la misère et l'erreur. »

Il s'était ainsi dépeint lui-même, afin qu'ayant continuellement devant les yeux la voie par laquelle Dieu le conduisait, il ne pût jamais s'en détourner. Les lumières extraordinaires, jointes à la grandeur de son esprit, n'empêchaient pas une simplicité merveilleuse qui paraissait dans toute la suite de sa vie, et qui le rendait exact à toutes les pratiques qui regardaient la religion. Il avait un amour sensible pour tout l'office divin, mais surtout pour les Petites Heures, parce qu'elles sont composées du psaume 118, dans lequel il trouvait tant de choses admirables, qu'il sentait de la délectation à le réciter. Quand il s'entretenait avec ses amis de la beauté de ce psaume, il se transportait, en sorte qu'il paraissait hors de lui-même; et cette méditation l'avait rendu si sensible à toutes les choses par lesquelles on tâche d'honorer Dieu, qu'il n'en négligeait pas une. Lorsqu'on lui envoyait des billets tous les mois, comme on fait en beaucoup de lieux, il les recevait avec un respect admirable; il en récitait tous les jours la sentence; et dans les quatre dernières années de sa vie, comme il ne pouvait travailler, son principal divertissement était d'aller visiter les églises où il y avait des reliques exposées, ou quelque solennité; et il avait pour cela un almanach spirituel qui l'instruisait des lieux où il y avait des dévotions particulières, et il faisait tout cela si dévotement et si simplement, que ceux

qui le voyaient en étaient surpris : ce qui a donné lieu à cette belle parole d'une personne très-vertueuse et très-éclairée : « Que la grâce de Dieu se fait connaître dans les grands esprits par les petites choses, » et dans les esprits communs par les grandes. »

Cette grande simplicité paraissait lorsqu'on lui parlait de Dieu ou de lui-même; de sorte que, la veille de sa mort, un ecclésiastique, qui est un homme d'une très-grande vertu, l'étant venu voir, comme il l'avait souhaité, et ayant demeuré une heure avec lui, il en sortit si édifié, qu'il me dit : « Allez, consolez-vous ; si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le louer des grâces qu'il lui fait, » j'avais toujours admiré beaucoup de grandes choses en lui, mais je n'y avais jamais remarqué la grande simplicité que je viens de voir : cela est incomparable dans un esprit tel que le sien ; je voudrais de tout mon cœur être en sa place. »

M. le curé de Saint-Étienne¹, qui l'a vu dans sa maladie, y voyait la même chose, et disait à toute heure : « C'est un enfant : il est humble, il est soumis comme un enfant. » C'est par cette même simplicité qu'on avait une liberté tout entière pour l'avertir de ses défauts, et il se rendait aux avis qu'on lui donnait, sans résistance. L'extrême vivacité de son esprit le rendait quelquefois si impatient, qu'on avait peine à le satisfaire; mais quand on l'avertissait, ou qu'il s'apercevait qu'il avait fâché quelqu'un dans ses impatiences, il réparait incontinent cela

¹ C'était le père Bourrier, depuis abbé de Sainte-Geneviève.

par des traitements si doux et par tant de bienfaits, que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là. Je tâche tant que je puis d'abrèger, sans cela j'aurais bien des particularités à dire sur chacune des choses que j'ai remarquées; mais comme je ne veux pas m'étendre, je viens à sa dernière maladie.

Elle commença par un dégoût étrange qui lui prit deux mois avant sa mort : son médecin lui conseilla de s'abstenir de manger du solide. et de se purger. Pendant qu'il était dans cet état, il fit une action de charité bien remarquable. Il avait chez lui un bonhomme avec sa femme et tout son ménage, à qui il avait donné une chambre, et à qui il fournissait du bois, tout cela par charité; car il n'en tirait point d'autre service que de n'être point seul dans sa maison. Ce bonhomme avait un fils qui, étant tombé malade, en ce temps-là, de la petite vérole, mon frère, qui avait besoin de mes assistances, eut peur que je n'eusse de l'appréhension d'aller chez lui à cause de mes enfants. Cela l'obligea à penser de se séparer de ce malade; mais comme il craignait qu'il ne fût en danger si on le transportait en cet état hors de sa maison, il aima mieux en sortir lui-même, quoiqu'il fût déjà fort mal, disant : « Il » y a moins de danger pour moi dans ce changement » de demeure; c'est pourquoi il faut que ce soit moi » qui quitte. » Ainsi il sortit de sa maison le 29 juin pour venir chez nous, et il n'y rentra jamais ¹; car trois jours après il commença d'être attaqué d'une

¹ La maison de madame Périer est située rue Neuve Saint-Étienne, n° 8. A droite de la porte cochère, en entrant dans la cour, se trouve

colique très-violente qui lui ôtait absolument le sommeil. Mais comme il avait une grande force d'esprit et un grand courage, il endurait ses douleurs avec une patience admirable. Il ne laissait pas de se lever tous les jours, et de prendre lui-même ses remèdes, sans vouloir souffrir qu'on lui rendit le moindre service. Les médecins qui le traitaient voyaient que ses douleurs étaient considérables; mais parce qu'il avait le pouls fort bon, sans aucune altération ni apparence de fièvre, ils assuraient qu'il n'y avait aucun péril, se servant même de ces mots : « Il n'y a pas la moindre ombre de danger. » Nonobstant ce discours, voyant que la continuation de ses douleurs et de ses grandes veilles l'affaiblissait, dès le quatrième jour de sa colique, et avant même d'être alité, il envoya querir M. le curé et se confessa. Cela fit du bruit parmi ses amis, et en obligea quelques-uns de le venir voir, tout épouvantés d'appréhension. Les médecins mêmes en furent si surpris, qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner, disant que c'était une marque d'appréhension à quoi ils ne s'attendaient pas de sa part. Mon frère, voyant l'émotion que cela avait causée, en fut fâché et me dit : « J'eusse voulu communier; mais puisque je » vois qu'on est surpris de ma confession, j'aurais » peur qu'on ne le fût davantage; c'est pourquoi il » vaut mieux différer. » M. le curé ayant été de cet avis, il ne communia pas. Cependant son mal conti-

un petit pavillon isolé. C'est là, dans une chambre qui a deux fenêtres grillées du côté de la rue, que Pascal est mort.

(P. Faugère.)

nuait; et comme M. le curé le venait voir de temps en temps par visite, il ne perdait pas une de ces occasions pour se confesser, et n'en disait rien, de peur d'effrayer le monde, parce que les médecins assuraient toujours qu'il n'y avait nul danger à sa maladie; et en effet il y eut quelque diminution en ses douleurs, en sorte qu'il se levait quelquefois dans sa chambre. Elles ne le quittèrent jamais néanmoins tout à fait, et même elles revenaient quelquefois; et il maigrissait aussi beaucoup, ce qui n'effrayait pas beaucoup les médecins: mais, quoi qu'ils pussent dire, il dit toujours qu'il était en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que M. le curé le venait voir. Il fit même son testament¹ durant ce temps-là, où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence pour ne leur pas donner davantage, car il me dit que si M. Périer eût été à Paris, et qu'il y eût consenti, il aurait disposé de tout son bien en faveur des pauvres; et enfin il n'avait rien dans l'esprit et dans le cœur que les pauvres, et il me disait quelquefois: « D'où vient » que je n'ai jamais rien fait pour les pauvres, » quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour » eux? » Je lui dis: « C'est que vous n'avez jamais » eu assez de bien pour leur donner de grandes as- » sistances. » Et il me répondit: « Puisque je n'avais » pas de bien pour leur en donner, je devais leur

¹ Un extrait de ce testament a été retrouvé dans les archives des hôpitaux de Clermont auxquels Pascal avait fait un legs, et publié par M. Faugère dans les *Lettres, opuscules*, etc. Appendice n° 3.--- Cet extrait n'offre du reste rien de particulier.

» avoir donné mon temps et ma peine; c'est à quoi » j'ai failli; et si les médecins disent vrai, et si Dieu » permet que je me relève de cette maladie, je suis » résolu de n'avoir point d'autre emploi ni point » d'autre occupation tout le reste de ma vie que le » service des pauvres. » Ce sont les sentiments dans lesquels Dieu l'a pris.

Il joignait à cette ardente charité pendant sa maladie une patience si admirable, qu'il édifiait et surprenait toutes les personnes qui étaient autour de lui; et il disait à ceux qui lui témoignaient avoir de la peine de voir l'état où il était, que, pour lui, il n'en avait pas, et qu'il appréhendait même de guérir; et quand on lui en demandait la raison, il disait: « C'est que je connais les dangers de la santé et les » avantages de la maladie. » Il disait encore au plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeait de les lui voir souffrir: « Ne me plaignez point; la maladie » est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est » par là comme on devrait toujours être, dans la » souffrance des maux, dans la privation de tous les » biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de » toutes les passions qui travaillent pendant tout le » cours de la vie, sans ambition, sans avarice, dans » l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi » que les chrétiens devraient passer la vie? Et » n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve » par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, » et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre » humblement et paisiblement? C'est pourquoi je » ne demande autre chose que de prier Dieu qu'il

» me fasse cette grâce. » Voilà dans quel esprit il endurait tous ses maux¹.

Il souhaitait beaucoup de communier; mais les médecins s'y opposaient, disant qu'il ne le pouvait faire à jeun, à moins que de le faire la nuit; ce qu'il ne trouvait pas à propos de faire sans nécessité, et que pour communier en viatique il fallait être en danger de mort, ce qui ne se trouvant pas en lui, ils ne pouvaient pas lui donner ce conseil. Cette résistance le fâchait; mais il était contraint d'y céder. Cependant, sa colique continuant toujours, on lui ordonna de boire des eaux, qui en effet le soulagèrent beaucoup: mais au sixième jour de sa boisson, qui était le quatorzième d'août, il sentit un grand étourdissement avec une grande douleur de tête; et quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela, et qu'ils l'assurassent que ce n'était que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et il demanda avec des instances incroyables qu'on le fît communier, et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de remédier à tous les inconvénients qu'on lui avait allégués jusqu'alors; et il pressa tant pour cela,

¹ En lisant ces détails dont la sincérité ne peut être révoquée en doute, on ne peut s'empêcher de remarquer que si l'on a pu trouver dans les écrits de Pascal quelque chose qui, de près ou de loin, ressemblât au scepticisme, ce scepticisme n'a jamais porté que sur la raison, et non sur la foi. Dans la pratique, Pascal a été chrétien comme les plus grands saints de l'Église; et la biographie écrite par madame Périer peut à bon droit être classée parmi les vies édifiantes. On peut la comparer avec la biographie de Mabillon, écrite par dom Thierry Ruinart, et l'on saura, par cette comparaison, à quelle hauteur s'élevaient dans leur foi, les grands esprits du dix-septième siècle.

qu'une personne qui se trouva présente lui reprocha qu'il avait de l'inquiétude, et qu'il devait se rendre au sentiment de ses amis, qu'il se portait mieux, et qu'il n'avait presque plus de colique, et que, ne lui restant plus qu'une vapeur d'eau, il n'était pas juste qu'il se fît porter le saint sacrement; qu'il valait mieux différer, pour faire cette action à l'église. Il répondit à cela: « On ne sent pas mon mal, et on y sera trompé; » ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire. » Néanmoins, voyant une si grande opposition à son désir, il n'osa plus en parler; mais il dit: « Puisqu'on ne me veut pas accorder cette grâce, j'y voudrais bien suppléer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant pas communier dans le chef, je voudrais bien communier dans ses membres; et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui on rende les mêmes services comme à moi, qu'on prenne une garde exprès, et enfin qu'il n'y ait aucune différence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de me voir dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Car quand je pense qu'au même temps que je suis si bien, il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter, et ainsi je vous prie de demander un malade à M. le curé pour le dessein que j'ai. »

J'envoyai à M. le curé à l'heure même, qui manda qu'il n'y en avait point qui fût en état d'être transporté; mais qu'il lui donnerait, aussitôt qu'il serait guéri, un moyen d'exercer la charité, en se chargeant d'un vieux homme dont il prendrait soin le reste de sa vie : car M. le curé ne doutait pas alors qu'il ne dût guérir.

Comme il vit qu'il ne pouvait pas avoir un pauvre en sa maison avec lui, il me pria donc de lui faire cette grâce de le faire porter aux Incurables, parce qu'il avait grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouvaient pas à propos de le transporter en l'état où il était, ce qui le fâcha beaucoup; il me fit promettre que, s'il avait un peu de relâche, je lui donnerais cette satisfaction.

Cependant, cette douleur de tête augmentant, il la souffrait toujours comme tous les autres maux, c'est-à-dire sans se plaindre, et une fois, dans le plus fort de sa douleur, le dix-septième d'août, il me pria de faire une consultation; mais il entra en même temps en scrupule, et me dit : « Je crains qu'il n'y ait trop » de recherche dans cette demande. » Je ne laissai pourtant pas de la faire; et les médecins lui ordonnèrent de boire du petit-lait, lui assurant toujours qu'il n'y avait nul danger, et que ce n'était que la migraine mêlée avec la vapeur des eaux. Néanmoins, quoi qu'ils pussent dire, il ne les crut jamais, et me pria d'avoir un ecclésiastique pour passer la nuit auprès de lui; et moi-même je le trouvai si mal, que je donnai ordre, sans en rien dire, d'apporter des

cierges et tout ce qu'il fallait pour le faire communier le lendemain matin.

Ces apprêts ne furent pas inutiles; mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé; car, à environ minuit, il lui prit une convulsion si violente, que, quand elle fut passée, nous crûmes qu'il était mort, et nous avions cet extrême déplaisir avec tous les autres, de le voir mourir sans le saint sacrement, après l'avoir demandé si souvent avec tant d'instance. Mais Dieu, qui voulait récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion, et lui rendit son jugement entier, comme dans sa parfaite santé; en sorte que M. le curé, entrant dans sa chambre avec le sacrement, lui cria : « Voici celui que vous avez tant désiré. » Ces paroles achevèrent de le réveiller; et comme M. le curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort, et il se leva seul à moitié, pour le recevoir avec plus de respect; et M. le curé l'ayant interrogé, suivant la coutume, sur les principaux mystères de la foi, il répondit distinctement : « Oui, monsieur, je crois tout cela de tout mon cœur. » Ensuite il reçut le saint viatique et l'extrême-onction avec des sentiments si tendres, qu'il en versait des larmes. Il répondit à tout, remercia M. le curé; et, lorsqu'il le bénit avec le saint ciboire, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » Ce qui fut commes ses dernières paroles; car, après avoir fait son action de grâces, un moment après ses convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus, et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit; elles

durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième d'août mil six cent soixante-deux, à une heure du matin, âgé de trente-neuf ans et deux mois¹.

¹ Un manuscrit de la vie de Pascal donné par Marguerite Périer aux pères de l'Oratoire de Clermont, contenait quelques détails qui ne se trouvent pas dans l'imprimé, sur les résultats de l'autopsie qu'on fit du corps de Pascal. (Havet.) — Voici ces détails :

« L'ayant fait ouvrir, on trouva l'estomac et le foie flétris, et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger précisément si c'avait été la cause des douleurs de colique ou si c'en avait été l'effet. Mais ce qu'il y eut de plus particulier, fut à l'ouverture de la tête, dont le crâne se trouva sans aucune suture (que la sagittale); ce qui apparemment avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pendant sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle fontale; mais ayant demeuré ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent en cet âge, et n'ayant pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable, qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture coronale, il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle, dont la substance était si solide et si condensée que cela leur fit juger que c'était la raison pour laquelle la suture fontale n'ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par le calus. Mais ce que l'on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement sa mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, fut qu'il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis des ventricules du cerveau, deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère. »

La tombe de Pascal se voit encore aujourd'hui à l'église Saint-Étienne du Mont. — M. Michelet raconte, d'après madame de Genlis, que le duc d'Orléans ayant eu besoin d'un squelette pour ses opérations d'alchimie, on alla déterrer Pascal. (*Histoire de la révolution*, t. I, p. 77.) Cette profanation n'a heureusement jamais eu lieu que dans l'imagination de madame de Genlis.

APPENDICE I.

MÉMOIRE DE LA VIE DE M. PASCAL, ÉCRIT PAR MADEMOISELLE PÉRIER, SA NIECE¹.

« Lorsque mon oncle eut un an, il lui arriva une chose fort extraordinaire. Ma grand-mère était, quoique très-jeune, très-pieuse et très-charitable; elle avait un grand nombre de pauvres familles à qui elle donnait la charité. Il y en avait une qui avait la réputation d'être sorcière; tout le monde le lui disait : mais ma grand-mère qui n'était pas de ces femmes crédules et qui avait beaucoup d'esprit, se moqua de cet avis, et continuait toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que le petit Pascal tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre*; mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont pas ordinaires : l'une, qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportement très-grands; et l'autre bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère s'approcher l'un de l'autre : il souffrait les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir; mais aussitôt qu'ils s'approchaient ensemble, il criait, se débattait avec une violence excessive. Tout cela dura plus d'un an durant lequel le mal s'augmentait; il tomba dans une telle extrémité qu'on le croyait prêt à mourir.

» Tout le monde disait à mon grand-père et à ma grand-mère, que c'était assurément un sort que cette sorcière avait jeté sur cet enfant; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisant aucune atten-

¹ Ce mémoire, publié par M. Cousin, est extrait du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 1487, supplément français. — Voir sur ce volume: Cousin, *Des Pensées de Pascal*, Appendice n° 5. Il a été également reproduit par M. Faugère.